

ODON VALLET

PETIT LEXIQUE
DES MOTS
ESSENTIELS

Albin Michel

Albin Michel
■ *Spiritualités* ■

*Collection « Espaces libres »
dirigée par Jean Mouttapa et Marc de Smedt*

Avant-propos

Chercher dans la « racine » des termes leur florilège de sens, c'est découvrir le cheminement complexe des idées humaines : les étymologies croisées ressemblent à des espèces hybrides et les emprunts étrangers aux greffes exotiques. Un jardinier des mots sélectionne les sujets les plus résistants aux agressions des modes : ceux qui composent durablement notre paysage culturel ont su plier devant les assauts du temps en adaptant leur forme et leur sens aux parlers et aux pensers nouveaux. Il en est du vocabulaire antique comme de la forêt originelle : rien ne subsiste à l'état pur mais rien n'existerait sans cet état archaïque qu'on appelle premier, faute de pouvoir remonter au-delà. Une grande prudence s'impose dans l'étymologie, cette recherche d'un « vrai sens » du mot qui n'est qu'un état transitoire.

Ces mots essentiels ont donc été choisis en raison de la richesse de leur histoire autant que de leur importance actuelle. Les racines des mots sont au vocabulaire ce qu'est la partie immergée de l'iceberg

à l'inconscient : la région la plus profonde et la moins visible qu'il faut méthodiquement explorer. Les termes sélectionnés ne sont pas toujours les plus fréquemment utilisés mais leurs glissements de sens sont les plus significatifs dans le développement de la pensée humaine.

On a étudié ces termes dans la diversité de leurs emplois (le champ sémantique) et l'évolution de leur sens (le trajet thématique). Des familles de mots sont ici représentées et des groupes de langues aussi : les mots retenus sont généralement très ressemblants dans plusieurs langues, latines ou germaniques. Pour ne pas allonger démesurément les listes, on s'est, sauf exception, limité au français, à l'italien, à l'espagnol et au portugais ainsi qu'à l'allemand et à l'anglais. L'histoire des mots est ici inséparable de la culture européenne.

Les mots ont été suivis depuis leur racine (généralement indo-européenne, plus rarement sémitique) jusqu'à nos jours en passant par un état intermédiaire (majoritairement en latin). Ces trois stades ont paru suffisants : étudier les variations de sens à chaque siècle aurait alourdi considérablement la rédaction et les usages obsolètes sont trop nombreux pour être mentionnés. Pour faciliter la lecture, les termes de la même racine que le mot éponyme, ainsi que les mots étrangers, sont en italique.

Les mots choisis appartiennent au vocabulaire politique, économique, social et religieux. Ils constituent une sorte de fonds commun de l'« honnête homme » moderne qui renouerait avec les humanités

classiques, désormais fort peu enseignées dans notre système scolaire. L'importance du vocabulaire religieux se justifie par le fait que le sacré était omniprésent et que la séparation de la philosophie et de la théologie, de l'intellectuel et du spirituel était beaucoup moins nette qu'aujourd'hui dans les époques lointaines où ces familles de mots ont vu le jour ou, du moins, sont apparues dans les écrits.

La sélection des termes s'est faite en fonction de l'intérêt de leur histoire plus que de la fréquence de leur usage. Des mots comme *divan* ou *hiérarchie* figurent parce que l'évolution spectaculaire de leur sens est un sujet inépuisable de réflexions. Il en est de même pour *nostalgie*, nom servant de titre à une thèse de médecine bien oubliée que l'auteur a retrouvée à la bibliothèque de l'université de Bâle. Le vocabulaire médical est d'ailleurs largement représenté et son étude s'appuie sur des cours de sciences humaines professés à l'université Paris-VII (faculté de médecine Xavier-Bichat) tandis que le vocabulaire juridique et politique se réfère à des enseignements délivrés à l'université Paris-I (U.F.R. droit, administration et secteur public). Cet ouvrage s'appuie aussi sur de nombreux travaux de linguistique comparative dont on trouvera une liste abrégée dans la bibliographie. Enfin, il n'aurait pas pu voir le jour sans de multiples visites à la bibliothèque des lettres de l'École normale supérieure. Que son bibliothécaire, M. Pierre Petitmengin, et ses assistants soient ici remerciés.

Adolescent

L'adulte se définit par son passé et l'adolescent (italien, espagnol et portugais *adolescente*) par son présent. Adulte vient du participe passé (*adultus*) du verbe latin *adolescere* et adolescent de son participe présent (*adolescens*). L'adulte est « celui qui a grandi » et l'adolescent, « celui qui grandit ».

Cette définition est en accord avec la biologie qui décèle un pic de croissance dans l'adolescence alors que la taille de l'adulte ne varie plus, du moins jusqu'à ce qu'il perde quelques centimètres dans son grand âge.

Ou jusqu'à ce qu'il se dope aux hormones de croissance. Des sportifs trentenaires voient leurs pieds et leurs mains s'allonger, leurs mâchoires devenir proéminentes : ce facteur de croissance, cet extenseur chimique nous rappelle que l'être humain pousse comme les végétaux (le verbe *adolescere* s'applique d'abord aux plantes) et l'on parle souvent d'un jeune homme trop

vite grandi comme d'une « grande tige ». À l'inverse, les bébés gymnastes ont été empêchés de grandir pour le plaisir sadique d'adultes qui s'extasient devant ce nanisme provoqué.

L'augmentation de taille des hommes et des femmes (comme des bébés à la naissance) depuis un siècle modifie notre regard sur la jeunesse et la vision des jeunes sur leurs aînés : les adolescents nous dominent, parfois nous toisent, surtout lorsque leurs vis-à-vis adultes sont des femmes, comme la grande majorité de leurs professeurs.

Cette extension du corps humain est, en partie, liée à une meilleure alimentation et l'on en a une spectaculaire confirmation en voyant la taille des jeunes Asiatiques depuis que, grâce à la chaîne du froid, les laitages ont pris une place importante dans leurs repas. Et les césariennes se multiplient chez les femmes qui portent de grands bébés. La vieille caricature raciste des « petits hommes jaunes » a pris un coup de vieux.

La linguistique confirme la diététique. *Adolescere* est composé de la préposition *ad* indiquant le mouvement et du verbe *alere* (lui-même issu d'une racine indo-européenne *al*) signifiant d'abord « nourrir », puis « élever ». Le participe passé, *altus*, a donné les mots français *altitude*, *altesse*, *haut*, *hautain*, *exhausser*, *exalter*, *exaucer* (par confusion avec *exaudire* = écouter), *abolir* (jeter à bas), termes qui impliquent tous une idée de hauteur physique ou morale. Mais *alere* a aussi fourni *aliment*, *alumnat* (lieu où l'on élève un jeune), *prolétaire* (celui qui ne peut être

utile à l'État que par sa descendance), *prolifique* (qui a la faculté d'engendrer et de nourrir).

On ne peut donc dissocier grandir et nourrir. L'adulte sait qu'il doit moins manger que l'adolescent mais il ne parvient pas toujours à réduire sa ration *alimentaire* comme s'il avait la nostalgie d'un âge sans restrictions. Quant aux vieux, l'anglais les nomme *old*, terme dérivé d'*altus* et signifiant à l'origine « élevé », « nourri », à une époque où la brièveté de la vie humaine faisait d'un adulte presque un vieux et où il était courant d'atteindre les plus hautes fonctions dans le jeune âge : Ney était général à vingt-sept ans et Angélique Arnauld abbesse de Port-Royal à... onze ans.

Le fait de ne pouvoir indéfiniment grandir physiquement, moralement ou socialement cause bien des souffrances dont témoignent les talons hauts ou les semelles compensées. Les chapeaux hauts de forme ou les bonnets à poils des soldats d'autrefois avaient aussi pour but d'impressionner ceux d'en face. Et si l'on exige des mannequins une grande taille, c'est qu'ils doivent incarner le corps idéal, toujours un peu plus grand que celui de la majorité du public.

Quand cesse-t-on de grandir ? Moralement ou intellectuellement, il n'y a pas de limite précise et, au temps de Montaigne, on appelait encore adolescent un homme de trente ans qui passait presque directement à la sénescence. Nos *adolescences* interminables, liées aux études prolongées, ne datent donc pas d'hier.

Mais, socialement, on ne s'élève pas toujours et il

faut souvent courber l'échine devant celui qui trône au sommet des hiérarchies. Dans la Cité interdite, les visiteurs devaient faire la triple génuflexion devant l'empereur de Chine puis se tenir agenouillés pour rester inférieurs.

Le roi Narai de Thaïlande se montra moins hautain. En 1687, il autorisa l'ambassadeur de France à rester debout face à lui. Ce geste évita sans doute une guerre avec le royaume de Louis XIV. Mais le monarque du pays du sourire prit soin de faire rehausser son trône pour n'avoir jamais à lever les yeux vers le trop fier diplomate.

Car, sauf révolution, guerrière ou mentale, on ne peut guère bouleverser nos conceptions de la grandeur ni nos échelles des valeurs. C'est pourquoi les basketteurs américains sont les sportifs les plus grands et les mieux payés du monde. On vénère celui qui nous dépasse même s'il ne doit sa hauteur ostensible qu'à l'assistance d'un piédestal ou à la plus haute marche du podium. Voilà ce qu'ont déjà compris ces assoiffés de grandeur que sont les adolescents.

Âme

Ce qui distingue l'âme d'un violon et celle d'un canon, l'âme d'une poutre ou d'un rail, d'une statue ou d'un soufflet, c'est d'être la pièce essentielle, la partie vitale de l'objet. L'essentiel peut venir du vide

(le creux d'un canon) ou du vent (l'air dans le soufflet) car l'âme semble immatérielle.

Le mot âme (espagnol et portugais *alma*, italien *anima*) est issu d'une racine indo-européenne exprimant l'idée du souffle. En dérivent le verbe allemand *atmen* (respirer) et le sanskrit *âtman* (le soi, l'âme individuelle). L'âme est assimilée à l'air nécessaire à la vie qui se maintient jusqu'au dernier souffle de l'homme. L'origine de l'âme est donc plus physique que métaphysique et ne postule pas forcément la croyance en une vie après la mort.

Le grec a d'ailleurs utilisé cette racine pour former des mots au sens purement physique comme *anémos* (le vent, cf. *anémomètre*) et, probablement, *anémonè* (l'*anémone* est une fleur s'ouvrant au souffle du vent).

En latin, cette racine est employée dans un sens tantôt spirituel, tantôt matériel. *Animus* est le principe pensant de l'homme, *anima* l'âme opposée au corps mais aussi l'air que la respiration amène dans les poumons. Jung s'est servi de cette opposition *animus-anima* pour désigner la masculinité de l'esprit et la féminité de l'âme, présentes en chaque être des deux sexes un peu comme le yang et le yin chinois.

L'*animal* est ainsi nommé parce qu'il est animé, vivant, actif comme l'homme qui fait partie de son règne. Dans les langues indo-européennes, avant la distinction du féminin et du masculin, il y avait deux genres : l'*animé* s'appliquait aux humains, aux animaux, aux végétaux (qui ont une vie et une mort) et aux astres (qui sont ou semblent en mouvement) tandis que l'*inanimé* (ancêtre de notre neutre) était

réservé aux minéraux inertes. La frontière entre les deux genres n'a jamais été étanche et l'on trouve un écho de cette porosité dans les célèbres vers de Lamartine (« Milly ») :

« *Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?* »

L'ambiguïté des sentiments de l'âme se manifeste dans des composés tels que *animosité* (ardeur négative), *pusillanimité* (ardeur faible), *longanimité* (ardeur durable, patience), *équanimité* (égalité d'âme), *magnanimité* (grandeur d'âme) et *unanimité* (âmes en accord).

Ce dernier terme pose le problème de l'âme collective (ou de l'inconscient collectif selon l'expression de Jung). À la grande époque du nationalisme, on parlait volontiers « d'âme française » ou « d'âme allemande » pour désigner des traits de caractère supposés communs à tous les membres d'un même peuple et propres à celui-ci. Freud, à qui la notion d'âme (*Seele* en allemand) n'était pas étrangère, ne l'appliquait qu'à l'individu et se méfiait de tout psychisme de groupe, lequel supposerait des communications invisibles et une transmission de pensée relevant de la parapsychologie.

Reste la question controversée de l'âme après la mort et, donc, hors du corps. L'*animisme* est, précisément, la croyance en des âmes agissant en dehors des humains vivants et se logeant dans les animaux, les astres, les rivières ou les volcans, tous animés par

des forces invisibles et, donc, mystérieuses, auxquelles la réincarnation*, dans les religions indiennes, est un ultime hommage.

Le terme « animisme » a été sinon inventé du moins théorisé par un médecin allemand, Georg Ernst Stahl (1660-1734), qui faisait de l'âme le siège des forces vitales. Cet animisme effaçait les frontières entre psychologie et physiologie par une doctrine vitaliste qui donnait à l'âme une force extracorporelle.

Chimiquement, cette force est un gaz, l'oxygène nécessaire à la vie. Le spirituel retrouve ici son sens aérien, celui du latin *spiritus* qui désigne à la fois la respiration du corps et l'inspiration de l'âme.

Le couple latin *anima/spiritus* a son correspondant en grec avec *pneuma/psychè*. *Pneuma* possède un sens biologique aussi bien que théologique : la pneumologie s'intéresse aux poumons et la pneumatologie au Saint-Esprit. *Psychè* a aussi cette double signification relative à l'âme et au souffle et a même fini par désigner le papillon, animal à la légèreté pneumatique.

En hébreu, *ruah* désigne l'air en mouvement et le souffle de vie, *nèphech* la gorge (organe de l'alimentation et de la respiration) et l'âme. En arabe, *rûh* désigne plutôt l'esprit divin et *nafs* l'âme concupiscente, siège des aspirations charnelles. En chinois, *qi* représente l'air de l'atmosphère et le souffle vital de la médecine taoïste.

Une telle ambivalence des mots dans des langues

* Les astérisques renvoient le lecteur à un mot figurant dans cet ouvrage.

aussi différentes montre à quel point les religions ont cherché à perpétuer la vie pour vaincre la mort, symbolisée par le dernier souffle. La médecine a le même objectif grâce à la *réanimation* que le jargon médical appelle parfois ressuscitation.

Amnistie

Comment distinguer l'oubli et le pardon ? C'est un vœu pieux suivant chaque massacre, une formule obligatoire après un génocide : il faut pardonner et non oublier. Mais comment faire lorsque les deux notions sont exprimées par un même mot ?

Car amnistie est issu du grec *amnèstia* désignant l'oubli et le pardon. L'*amnésie* est très proche de l'amnistie, les deux mots étant d'ailleurs composés du même préfixe privatif *a* et d'un participe du verbe *mimneistein* (« faire souvenir »), lui-même tiré de la racine indo-européenne *men* indiquant un mouvement de la pensée (voir monument*).

Amnèstia fut très employé, en grec patristique, pour désigner l'oubli et le pardon des péchés de l'homme ou des torts du prochain dans le but d'une réconciliation. En ce sens, on parlait d'une amnistie du baptême, effacement général des fautes, accordé une seule fois dans la vie. Il était donc judicieux de se faire baptiser sur son lit de mort pour bénéficier de cette amnistie automatique dont rêvent nos dépu-

tés. C'est ce que fit le premier empereur chrétien, Constantin le Grand, après avoir tué son fils, noyé sa femme, poussé au suicide son co-empereur et... convoqué le concile de Nicée dont il ratifia les actes.

Le retour au grec de la Renaissance européenne permit à l'amnistie de se faire connaître en plusieurs langues, d'abord en français (amnistie) puis en allemand (*Amnestie*), en anglais (*amnesty*), en italien, en espagnol et en portugais (*amnistia*).

En 1962, le mot fut popularisé grâce à l'action d'*Amnesty International*, organisation d'origine britannique qui défendait alors les prisonniers politiques de la guerre d'Algérie, notamment ceux de l'O.A.S. Cette guerre suscita une grande loi d'amnistie, celle du 23 décembre 1964 *amnistant* de plein droit « toutes les infractions commises en Algérie en réplique aux excès de l'insurrection algérienne ». En clair, l'amnistie s'appliquait aux « excès » de la répression, aux exécutions sommaires et aux tortures.

Depuis cette époque, beaucoup de tortionnaires et de dictateurs du monde ont été amnistiés par le régime politique qui leur succéda : les démocrates amnistient les barbares au nom de la « réconciliation nationale ». Pour des faits moins graves (le financement des partis politiques), toutes les formations « républicaines » s'entendent pour décréter une amnistie qui, aux yeux de l'opinion publique, devient synonyme d'impunité.

L'opinion a théoriquement raison car si la grâce* éteint la peine, l'amnistie efface la faute : en droit français, toutes les condamnations et déchéances effacées par l'amnistie disparaissent des dossiers judi-

ciaires ou de police, à l'exception des minutes des jugements ou arrêts. Mais l'effacement n'est pas total et, par exemple, il n'entraîne pas la réintégration dans la fonction publique. L'amnistie n'est donc pas une réhabilitation. Et, pour compliquer le tout, on parle parfois de grâce *amnistiante* à propos de mesures dont l'effet concerne la peine et la faute.

L'amnistie n'est donc pas rétroactive : elle efface les effets de l'infraction sans reconstruire le passé du condamné et, notamment, sa carrière. En ce sens, elle ressemble à l'absolution qui, dans la théologie catholique, rétablit le pécheur dans la grâce de Dieu sans pour autant supprimer le péché. L'amnistie, comme l'absolution, efface de la faute les conséquences à venir mais pas les résultats passés.

Ce subtil équilibre peut passer pour le raisonnement spécieux d'un casuiste tourmenté. L'opinion publique ne comprend pas de quel droit on amnistie un délit ou on absout un péché par un discours alambiqué comme on dissout un cachet d'aspirine dans une eau effervescente. Aujourd'hui, le « bon larron » sur sa croix n'aurait aucune remise de peine ni promesse de Paradis. Le devoir de mémoire impose le jugement du fautif et préfère le droit des victimes au salut du coupable.

La psychanalyse a joué un rôle majeur dans ce combat contre l'oubli en facilitant le retour des souvenirs refoulés dans l'histoire des individus ou des peuples. L'évocation de la Shoah doit beaucoup aux disciples de Freud dont les quatre sœurs sont mortes en camp de concentration. La psychiatrie a donné